

## 1 LES CONGÉS ANNUELS <sup>(1)</sup>

**28 JOURS**

**1/2 VAC**

**CONGÉS GROUPÉS**  
(3 "Demi-vacations")  
**9 JOURS**

**JCF**

**CONGÉS FRACTIONNÉS**  
**19 JOURS**

**i**

### LIENS VERS LES TEXTES

- [Arrêté filière contrôle](#)
- [Note DSNA sur les récupérations](#)

## 2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉCUPÉRATIONS

**RS**

### RÉCUPÉRATION STANDARD

- Se pose comme un congé.

Dans les cycles densifiés :  
1/3 des jours supplémentaires  
donnent droit à une RS et  
2/3 à une RPT.

**RMT**

### RÉCUPÉRATION DE MOINDRE TRAFIC

- Posable uniquement  
du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

6 RMT créditées en début  
d'année.

**RPT\***

### RÉCUPÉRATION DE PLANIFICATION TRIMESTRIELLE<sup>(2)</sup>

- **Origine** : lorsque le Tour De Service dépasse les 32h (les anciens JRH).

En pratique, s'utilisent  
comme des RS.



### VALIDITÉ DES RÉCUPÉRATIONS

Toutes les récupérations  
générées l'année N  
sont valables jusqu'au  
**31 DÉCEMBRE  
DE L'ANNÉE N+1**



### DES RPT SUPPLÉMENTAIRES

#### LE RPT "ADMINISTRATIF" 1 PAR AN

Il compense :

- l'entretien annuel
- les réunions d'équipe
- la visite médicale
- examens associés
- la déclaration des heures
- les convocations hiérarchiques
- Les QCM

#### LES RPTF DU "FORFAIT ANNUEL" <sup>(3)</sup> 4 JUSQU'EN 2028 6 À PARTIR DE 2028

- Ce sont les seuls RPT transférables sur le Compte de la Circulation Aérienne (CCA) s'ils ne sont pas posés.
- Le CCA permet d'anticiper le départ en retraite.

(1) Origine : Arrêté filière contrôle, art 8 (2) Origine : Arrêté filière contrôle, art 10, I) b).

(3) Note DSNA sur les récupérations, art 9, « récupérations supplémentaires ».